



## Communiqué de Presse de Martin Hirsch Président de l'Agence du Service Civique

Paris, le 27 février 2013

### Hommage à Stéphane Hessel

Stéphane Hessel était présent, il y a trois ans, le 16 février 2010, aux côtés de Simone Veil, pour le lancement du Service Civique.

Son message avait marqué les 900 jeunes présents au Théâtre du Rond-point à Paris. *«Lorsque j'étais jeune, face à l'horreur, l'engagement s'imposait. Aujourd'hui, il est peut-être plus difficile, mais toujours aussi indispensable de s'engager».*

Stéphane Hessel a toujours soutenu le Service Civique et ne manquait pas une occasion de prodiguer ses encouragements à celles et ceux qui faisaient le choix de l'engagement, en faisant partager sa générosité et sa passion.

Par sa fougue et son enthousiasme, ce nonagénaire semblait le plus jeune soutien du Service Civique et de ceux qui l'accomplissent.

**Le Service Civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général pour tous les jeunes de 16 à 25 ans. Il peut s'effectuer sur une période de 6 à 12 mois, en France ou à l'Étranger pour une mission d'au moins 24 h par semaine. Il est indemnisé 573 €\* net par mois.**

Pour la plupart des missions, seuls comptent les savoir-être et la motivation.

Le Service Civique, c'est la possibilité de vivre de nouvelles expériences et de vous ouvrir à d'autres horizons en effectuant une mission au service de la collectivité.

C'est également l'opportunité de développer ou d'acquérir de nouvelles compétences.

Le Service Civique peut être effectué dans **9 grands domaines** : culture et loisirs, développement international et action humanitaire, éducation pour tous, environnement, intervention d'urgence en cas de crise, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité, sport.

\*467,34 € net par mois pris en charge par l'État, complétés au minimum à hauteur de 106,31 € net par mois par l'organisme d'accueil.  
Cette indemnité peut être majorée de 106,50 € net par mois sur critères sociaux.